

Une des priorités de tout programme de consolidation de la paix est de fournir aux gouvernements des conseils sur la « bonne gouvernance » et sur la façon de créer une constitution démocratique qui fasse une place à la société civile. Au Guatemala, le secteur des femmes cherche à apprendre comment élaborer une constitution et des lois et, surtout, comment établir un mode non violent de règlement des conflits répondant aux préoccupations particulières des femmes et des groupes qui les représentent dans la société démocratique. **Le Canada devrait-il examiner la recommandation faite par la Commission de la condition de la femme des Nations Unies que les États membres envisagent l'établissement de programmes d'éducation pour les filles et les garçons destinés à favoriser une culture de la paix et privilégiant le règlement des conflits?**

Enfin, il faut aussi accorder la priorité, dans le cadre de la consolidation de la paix dans le domaine politique, au soutien et à la formation techniques des forces policières et du corps judiciaire dans une nouvelle démocratie. Il y a une importante dimension sexospécifique à une telle réforme. Les institutions judiciaires doivent être prêtes à traiter des cas de viol et de violence domestique. Les forces policières doivent également être formées à reconnaître les cas d'agressions sexuelles et de violence familiale. Pour reprendre l'exemple du Guatemala, des lois contre la violence domestique viennent d'être adoptées l'an dernier; elles exigent que tous les membres du système judiciaire reçoivent de l'éducation et de la formation. Ces deux aspects de la réforme politique et légale offrent des exemples d'interventions où le gouvernement et les ONG du Canada pourraient faire des contributions utiles aux plans du soutien technique et du partage de l'information.

**Du soutien technique, dans le domaine de l'aide judiciaire, légale ou policière, du Canada garantirait-il une capacité sexospécifique?**

**La croissance économique : conversion d'une économie de guerre à une économie de paix**

Les rapports sexospécifiques qui se créent durant une guerre ont nécessairement un impact sur la capacité des femmes de contribuer à la reconstruction économique de leur pays ainsi qu'à satisfaire leurs propres besoins pratiques et stratégiques. Le plus souvent, les femmes seront les principaux chefs des ménages à la fin d'une guerre. Au point de départ, les femmes sont à la tête d'un tiers des familles dans le monde (Vickers, Moser). Cette proportion augmente après un conflit armé. Au Rwanda et au Cambodge, par exemple, les femmes représentent 60 % de la population. Cette situation, conjuguée au fait que les femmes sont responsables de 80 % de la production agricole dans les pays en développement, dénote un rôle encore plus important pour elles au niveau de la reconstruction économique en temps de paix. (Vickers, 1993:91).

Certaines femmes peuvent aussi s'être approprié de nouveaux rôles économiques durant la guerre. Au Mozambique, par exemple, un certain nombre de femmes ont commencé à travailler dans l'économie informelle.

L'effondrement des économies rurales dans le sillage de la guerre a miné le pouvoir du patriarcat et l'hégémonie de l'idéologie qui le légitime. Les réseaux traditionnels de soutien social se sont aussi écroulés. Par suite de leurs efforts pour parer aux vulnérabilités résultant de cet effondrement, certaines femmes ont acquis une autonomie économique et politique relative face